



Pensée critique en physiothérapie

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Physiothérapie

1. Caractéristiques du module

2025-26

Code : S.SA.371.PHPCP.F.25

Type de formation :

 Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : Lausanne (Rue César Roux) et Genève (HEdS – site des Caroubiers)

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques

Compétences secondaires visées :

- Soutenir le transfert et l'échange des connaissances
- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

Objectifs généraux du module

Objectif principal :

- Développer des compétences d'analyse critique constructive en sciences de la santé et en réadaptation.

Objectifs secondaires :

- Identifier et analyser les différents concepts, fondements, théories et modèles de la santé et de la réadaptation.
- Développer un regard critique sur sa pratique et la pratique en général, sur la littérature scientifique et professionnelle (ou les résultats de la recherche), ainsi que sur les concepts, théories et modèles de la santé ou de la réadaptation.
- Analyser et inscrire son regard critique en regard des contraintes et des enjeux sociaux, politiques et financiers.
- Reconnaître et comprendre les différents points de vue internationaux autour de la profession en lien avec les enjeux communs et les divergences au niveau local, national et international.
- Développer une analyse critique en intégrant les enjeux actuels (ex. durabilité, accès direct, rapport coût-efficacité).
- Identifier et évaluer l'importance des facteurs contribuant à l'évolution de la profession.
- Développer son autonomie et la prise de décision basées sur l'évaluation, l'analyse et la synthèse des ressources à disposition





5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

- Introduction
- Identité politique et professionnelle
- Critical thinking
- La physiothérapie dans le monde francophone : enjeux spécifiques
- Concepts et fondements de la profession
- Politique de la santé et physiothérapie
- Enjeux d'évolution de la profession : développement de la formation continue, rapport coût-efficacité (économie de la santé) et durabilité

Formes d'enseignement

La pédagogie est adaptée à un petit nombre de personnes afin de favoriser l'interactivité et les discussions.

Cours, ateliers, séminaires, tables rondes en lien avec les thématiques du module, classe inversée, travail personnel autonome. Les cours sont réalisés en présentiel à Lausanne ou Genève.

Exigences de fréquentation : aucune.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) la présentation orale d'un dossier de synthèse écrit retraçant le travail réalisé au cours du module sur la construction d'un processus de pensée critique centré sur une thématique choisie en lien avec les enjeux professionnels dans le domaine de la réadaptation.

Au fil de ce travail réflexif, durant le module, les étudiant·es recevront des feedbacks d'accompagnement pour les guider dans l'évolution de leur travail.

Ce travail fera appel aux ressources documentaires habituelles. L'Intelligence Artificielle pourra être utilisée pour la réalisation du travail, mais le recourt à ces outils devra être transparent (citer les outils utilisés et les objectifs recherchés), traçable (prompts) et devra respecter les recommandations sur l'utilisation et le plagiat. Une approche critique de ces outils est demandée.

La note du module est la note obtenue à la présentation orale (a) arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module ainsi que sur un document disponible sur Cyberlearn.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
 Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

La remédiation consiste en la rédaction d'un complément écrit sur les lacunes identifiées.

Lorsque le résultat de la remédiation est suffisant, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

8. Remarques

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'Intelligence Artificielle générative dans le cadre de l'évaluation sont indiquées au point 6 du présent document. Elles seront précisées pour le module lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant·e (référence : moodle HES-SO numérique – [l'IA dans l'enseignement à la HES-SO](#) – Etudier avec l'IA). Toute utilisation d'une IA générative dans des activités pour lesquelles elle a été interdite sera sanctionnée et assimilée à une fraude.

9. Bibliographie principale

Des références bibliographiques seront transmises tout au long du module.

10. Enseignant·es

Enseignant·es : Polina Boiko (physiothérapeute Genève), Gaël Brulé (HEdS Genève), Anne-Violette Bruyneel (HEdS Genève), Sophie Carrard (HES-SO Valais), Guillaume Christe (HESAV), Simone Gafner (HES-SO Valais), Veronika Schoeb (HESAV), Sabrina Weber (HESAV), Pascal Weber (HEdS Genève)

Nom de la responsable de module : Bruyneel Anne-Violette (HEdS Genève)

Descriptif validé le 05.08.2025 par Ludivine Soguel Alexander

